

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3493 - Vendredi 11 Octobre 2019 - Prix : 200 Fc

COOPÉRATION ENTRE NEW DELHI ET MORONI

Le vice-président de l'Inde en visite officielle à Moroni



Le vice président indien reçu à son arrivée par le président Azali.

Venkaiah Naidou se trouve depuis hier aux Comores pour une visite officielle de deux jours pour répondre une invitation du chef de l'Etat, Azali Assoumani. La deuxième personnalité de l'Inde et sa délégation sont accueillis en grande pompe par les autorités de l'Union des Comores tant insulaires que de l'Union. Cette visite officielle entre dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre New Delhi et Moroni. Plus de 7 projets seront paraphés entre les deux pays ce vendredi au palais présidentiel de

Beit salam avant sa visite au palais du peuple pour rencontrer le président de l'Assemblée, Abdou Ousseine.

Pour la 1^{ère} fois de l'histoire des Comores un Boeing d'une compagnie indienne touche le tarmac de l'Aéroport International Moroni Prince Said Ibrahim. A son bord, le vice-président de la République d'Inde, Venkaiah Naidou et sa forte délégation. A son arrivée, le vice-président du deuxième pays le plus peuplé au monde après la Chine

a été accueilli par le président de l'Union des Comores, Azali Assoumani. En visite officielle de trois jours à Moroni, la délégation du pays du Gange a pour objectif de renforcer les relations diplomatiques entre les deux pays. A Hahaya, c'est une foule nombreuse qui est venue des quatre coins de l'archipel pour souhaiter la bienvenue à cet invité de marque entre chant et danse traditionnels. Un accueil chaleureux lui a été réservé.

LIRE SUITE PAGE 3

Prières aux heures officielles Du 11 au 15 Octobre 2019

Lever du soleil:
05h 50mn
Coucher du soleil:
18h 04mn

Fadjr : 04h 32mn
Dhouhr : 11h 58mn
Ansr : 15h 19mn
Maghrib: 18h 07mn
Incha: 19h 21mn



COOPÉRATION SINO-AFRICAINE

9 pays francophones sensibilisés à Beijing sur la transition numérique

Le gouvernement chinois à travers l'Académie pour les Officiels du Commerce International du MOFCOM (AIBO) organise un séminaire sur la radiodiffusion-télévision pour les professionnels venant des pays africains. Une occasion pour les chinois de sensibiliser les professionnels sur la mutation de la radio-télévision vers le numérique.

Du 09 au 29 Octobre 2019, l'Académie pour les Officiels du Commerce International du MOFCOM (AIBO) abrite un séminaire sur la Radiodiffusion-télévision pour les professionnels venant des pays africains. L'objectif est de renforcer la compréhension mutuelle et approfondir l'amitié par l'apprentissage et les échanges mutuels, et pour créer une plateforme pour les échanges internationaux et la coopération entre les pays francophones. Au total, ils sont 25 participants de 9 pays africains francophones qui sont sensibilisés sur cette mutation.

« Depuis le concept de construction par le président Xi Jinping de la communauté de destin sino-africain en 2013, la coopération entre la Chine et l'Afrique dans le domaine

des médias se poursuit depuis plusieurs années. Pendant longtemps, les médias chinois et africains ont mis en oeuvre des avantages particuliers en mettant l'accent sur le renforcement de la coopération étroite et active entre les deux pays. Et ils ont mené des activités efficaces en matière de communication de la politique, de renforcement des capacités de diffusion et de développement du secteur commercial, et ont obtenu des résultats fructueux pour toutes les parties », montre Liu Mingzhe, le vice-président de l'AIBO.

Le séminaire est composé par une série de conférences sur des thèmes sur l'aperçu général de la Chine, la réforme et l'ouverture de la Chine, la coopération au développement dans le cadre de l'initiative « La Ceinture et la Route » mais aussi sur le développement de la radio et de la télévision. Face aux défis et aux opportunités liés à l'optimisation et à la modernisation des médias, le secteur des médias sino-africains a des échanges complets et des complémentarités fortes, et les exigences en matière de coopération approfondie sont plus urgentes et les perspectives plus larges.

« Avec le développement rapide de la technologie de l'information,



Séminaire de Beijing sur le transition numérique.

l'environnement mondial des médias et le modèle de diffusion ont connu de profonds changements. Ces dernières années, la Chine a mis activement en oeuvre la stratégie d'intégration des médias et a progressivement constitué un système de radiodiffusion-télévision à grande échelle, large couverture et à la pointe de la technologie. Les pays africains encouragent également activement la numérisation de la radio et de la télévision, et le secteur des médias a rapidement progressé », poursuit-il.

De son côté, le représentant des séminaristes a salué cette initiative

du gouvernement chinois à accompagner les médias africains. « Comme vous le savez, la radio-télévision est en profonde mutation dans le monde depuis l'avènement de l'internet et des médias numériques et les réseaux sociaux. Face à cette nouvelle donne, l'Afrique, soucieuse de son développement médiatique, s'est résolue à opérer des mutations technologiques de ses radios et télévisions pour les faire passer de l'analogique au numérique, à l'effet de les rendre plus performantes aux plans techniques et technologiques, mais surtout dans l'optique d'améliorer leurs

fonctions régaliennes auprès de ses populations.

« La Chine ayant une expérience avérée dans le domaine de la radio-télévision, le présent séminaire est un atout supplémentaire pour le développement des médias audiovisuels en Afrique Francophone », indique Léopold Lock Lock. Tout au long du séminaire, les participants seront invités à visiter les stations de radio-télévision locales ainsi que des compagnies opérateurs.

Mohamed Youssouf depuis Beijing

INCENDIE AU QUARTIER CALTEX

Six maisons brûlent, aucune perte humaine

Dans la nuit du mercredi 9 Octobre, 6 maisons ont pris feu au quartier Caltex au sur de Moroni. Aucune perte humaine n'a été enregistrée mais un lourd bilan des dégâts matériels. Les victimes regrettent la négligence d'une part et saluent la persévérance des jeunes du quartier qui ont aidé à éteindre les flammes. D'autre part, un témoin remet en cause l'urbanisation sauvage de la capitale et appelle à plus de responsabilité des uns et des autres pour

ainsi entamer une phase qui aiderait à lutter contre ce genre d'incendie.

Il était 19heures dans la nuit du mercredi dernier lorsqu'un feu s'est déclenché à Moroni Caltex, un quartier populaire situé au Sud de la capitale. Six maisons en double tôle au total ont été dévastées mais aucune perte humaine n'est à déplorer. D'importants dégâts matériels sont enregistrés laissant 6 familles sans abri.

L'intervention tardive de la sécurité civile et des forces de l'ordre, n'a pas empêché les habitants du quartier aidés par des passants, de se mobiliser pour éteindre les flammes, ce qui n'était pas facile, et l'opération a duré jusqu'à plus d'une heure selon des témoins oculaires.

Pris de panique, Kazal Kamalidine, une des personnes touchées, s'en remet à Dieu en lui rendant grâce. « Il n'y'a eu aucune perte humaine mais ma vie a été détruite par le feu. Il ne me reste

rien. Tout a brûlé mais fort heureusement qu'il n'y avait personne à l'intérieur de la maison», nous raconte-t-il tout abattu. Notre interlocuteur fait savoir que le feu s'est déclenché d'abord dans la maison du milieu avant de se propager aux cinq autres maisons environnantes. « Comme les toits étaient contigus, le feu a progressé rapidement. Et c'était difficile d'arrêter les flammes, détruisant six maisons. C'est grâce aux jeunes du quartier qu'on a pu l'éteindre sinon ça aurait fait plus de dégâts », ajoute-t-il.

Regrettant qu'il n'y a pas eu intervention de la Direction Générale de la Sécurité Civile et ce malgré l'alerte donnée. « Peut-être qu'il n'y avait pas d'eau dans leurs camions anti-incendie ou que ces derniers étaient en panne, ce qu'ils ont l'habitude de dire chaque fois qu'ils sont appelés. Ce que je peux dire, la sécurité civile n'a pas répondu à nos appels », déplore-t-il. Ce qui aurait indigné les jeunes du quartier dont la réaction a été de s'en prendre au siège du COSEP par des jets de pierres.

A Moroni, plus précisément dans les nouveaux quartiers en tôle les incendies font des ravages. Pour cause l'urbanisation sauvage de la ville. Trouvé sur les lieux de l'in-

cidie, Monsieur Ali Soilihi estime que « il est temps que le service d'urbanisation et la mairie ainsi que tous les acteurs du secteur prennent les choses en main ». « J'admets que la direction de la sécurité civile ne fait pas son travail mais nous, population, avons une part de responsabilité. Nous construisons nos maisons sans laisser aucun passage et sans prendre en compte les cas de catastrophe et/ou d'incendie », dit-il en montrant qu'à Moroni, dans les nouveaux quartiers qui poussent comme des champignons, « dès qu'une maison prend feu les autres brûlent en quelques minutes.

Déploreant la manière dont on construit, Ali Soilihi montre que dans ce nouveau quartier, « une fois qu'il y aura un incendie, il serait difficile d'évacuer les personnes n'en parlons pas une intervention des camions d'eau de la sécurité civile pour éteindre les flammes ». Ce dernier appelle chacun à prendre ses responsabilités au niveau de l'urbanisation des quartiers et d'instaurer « une bonne manière de construire », au service d'urbanisme et à la mairie de la capitale de faire en sorte qu'une telle politique soit mise en place.

Nassuf Ben Amad



Incendie au quartier Caltex.

COOPÉRATION ENTRE NEW DELHI ET MORONI

Le vice-président de l'Inde en visite officielle à Moroni

Suite de la page 1

Présent, le conseiller diplomatique du président Azali Assoumani n'a pas manqué de s'en réjouir et surtout de montrer que l'accueil chaleureux est une originalité du comorien. Expliquant sur cette visite, l'ancien député de Washili-Dimani a fait savoir que celle-ci entre dans le cadre de la coopération entre les deux pays « qui existe depuis fort longtemps ». Juste après son arrivée, Venkaiah Naidou a

répondu à l'invitation du dîner offert par son hôte au palais présidentiel de Beit Salam avec sa délégation.

Ce vendredi, l'invité d'Azali Assoumani aura un emploi du temps bien chargé. Plusieurs rencontres sont programmées notamment avec les opérateurs économiques et la signature de plusieurs projets dont celui de la construction d'un centre international de conférence. Djaé Ahamada Chanfi, conseiller diplomatique du président a rappelé que « les deux per-

sonnalités procéderont à la signature de sept projets dans le secteur de la Santé, de l'Education, de la Défense, de la Culture, de l'Energie, de l'Art et de la Sécurité », et d'ajouter qu'à cette occasion « éventuellement il y aura la pose de la première pierre du centre international de conférence et d'une école professionnelle qui seront financés par le gouvernement indien ».

Accompagné d'une centaine de personnes dont des ministres, des parlementaires, des hommes d'affaires, le vice-président indien va

s'exprimer, cet après-midi au palais de Hamramba. Pour le chef de la diplomatie comorienne, Soeuf Mohamed Elamine, cette visite est un signal fort qui traduit l'importance que ce grand pays accorde à l'Etat Comorien. « C'est un pas décisif pour les relations entre nous et New Delhi. Il faut aussi rappeler que nous et l'Inde sommes membres des pays non alignés et qu'avec cette visite nous allons ouvrir une zone de paix, de sécurité et de stabilité dans l'Océan Indien. Nous allons ensemble œuvrer dans la

lutte contre le terrorisme dans cette sous-région », confie-t-il avant de montrer que l'Inde est une puissance à la fois économique et militaire. « Et je vous confirme qu'il s'agit d'un signal fort pour notre diplomatie, c'est un privilège pour nous de le revoir et discuter dans certains domaines », dit-il.

Ibnou M. Abdou

LANCEMENT DE L'APPLICATION HOLO DE LA BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COMORES

"HOLO", la modernisation et l'innovation à la portée du client

La Banque de Développement des Comores a lancé officiellement l'application Banking "HOLO". Devant un panel d'autorités, le directeur général de l'institution, Gervais ATTA affirme que "HOLO" est un chemin vers l'innovation du secteur Banking comorien et la simplification du quotidien des comoriens. Pour Azali Assoumani, la mise en place de "HOLO" est plus qu'une fierté, « c'est une solution moderne et innovante ».

C'est sous le haut patronage du président de la République, Azali Assoumani que la Banque de Développement des Comores (BDC) a lancé officiellement l'application de mobile Banking "HOLO". Plusieurs allocutions ont été faites allant du grand Moufti de la République au président de la République, en passant par celle du directeur général de la BDC, de la Directrice Générale Adjointe du Finafrica (Groupe Duval) et du directeur général des Douanes Comoriennes, Kamalidini Souef. L'un comme l'autre a montré l'importance à accorder au mobile Banking et l'influence qu'il aura sur

l'économie comorienne.

Pour le directeur de l'institution bancaire, Gervais ATTA, l'application de mobile Banking "HOLO" entre dans le cadre des actions entreprises ces derniers mois qui reflètent « l'importance stratégiques » qu'ils accordent à « l'innovation et à la proximité avec leurs clients ». « Le développement du réseau d'agences, la création d'un site web bientôt transactionnel, l'intégration au réseau Swift pour ouvrir la banque à l'international, la diversification innovante des offres, l'accompagnement régulier des porteurs de projets, entre autres, résumant l'essentiel de notre vision à faire de la BDC une banque citoyenne, universelle totalement moderne », rappelle-t-il avant d'exprimer sa fierté de « dévoiler la première banque 100% mobile aux Comores ».

"HOLO" est, pour Monsieur ATTA, « cette solution de mobile Banking qui vient tout simplement simplifier le quotidien des comoriens ». Car dit-il, « Il s'agit d'une banque qui fonctionne entièrement à l'aide d'un téléphone portable, quel que soit le modèle ou l'opérateur télécom ». "HOLO" n'est pas, aux yeux du directeur général, une application Banking comme les autres

car montre-t-il, « plusieurs services sont disponibles permettant d'effectuer des achats, déposer et retirer de l'argent en toute sécurité, transférer de l'argent instantanément à des proches au niveau national et bientôt international, ou encore verser et recevoir un salaire sur le téléphone mobile. A cela, s'ajoutent également le paiement des factures, la recharge du crédit téléphonique, qui peuvent se faire désormais à distance ».

Pour le gérant de l'institution, le lancement de l'application est une étape cruciale de l'histoire du secteur bancaire comorien. Pour les commerçants et les entreprises, Gervais ATTA montre que c'est une opportunités pour assurer la sécurisation des recettes, la traçabilité des transactions ou la réduction des files d'attente dans les points marchands et pour les particuliers, la disponibilité et la facilité de la vie courante. « Désormais, le comorien n'aura pas forcément besoin de se déplacer pour payer l'écolage de son enfant, payer ses factures d'électricité ou faire la queue à la banque pour recevoir son salaire », martèle-t-il.

Pour sa part le président de la République Azali Assoumani a démontré que la mise en place de cet outil est bien positive car « il ne va



Le président Azali au lancement officiel de HOLO de la BDC.

pas seulement faciliter la vie courante de nos concitoyens mais aussi, permettre de lutter efficacement contre la corruption ». « La mise en place de l'application HOLO n'est pas seulement une fierté nationale mais aussi une solution moderne et innovante qui va permettre de rapprocher les comoriens des opérations bancaires », souligne Azali Assoumani montrant qu'il s'agit là « d'un acte fort ».

Promettant de pérenniser de telles initiatives et d'accompagner toutes institutions bancaires, le président de la République et toutes auto-

rités compétentes ne sont pas sa savoir que la Maison Comorienne des Transferts et des Valeurs (MCTV) est la première à lancer une application de mobile Banking (WARI). Saluant cette bonne initiative de la BDC qui vient renforcer l'écosystème du pays, certains entrepreneurs et investisseurs locaux regrettent que les autorités et les sociétés d'Etat préfèrent accompagner les structures étrangères au détriment des structures locales.

A.O Yazid

PRÉPARATION ET RIPOSTE FACE À UNE ÉVENTUELLE ÉPIDÉMIE DU VIRUS ÉBOLA

Des mesures préventives sont en vigueur depuis le 1er octobre

Les autorités sanitaires comoriennes ont eu des entretiens avec les partenaires au développement dans le secteur de la Santé, le 9 octobre dernier à Moroni. Une rencontre qui entre dans le cadre des nouvelles mesures de sécurité sanitaire aux portes d'entrée territoriales tels que les ports et aéroports. Tout cela pour éviter l'introduction de virus épidémiques comme Ebola au niveau du pays.

Des épisodes d'épidémies de virus Ebola ont été enregistrés en RDC, Gabon, Congo, Soudan, en Côte d'Ivoire et en Ouganda. En effet la RDC et l'Ouganda sont des pays limitrophe avec la Tanzanie et le Kenya dont notre pays entretient de forts échanges commerciaux. Pour éviter l'in-

troduction du virus Ebola au niveau du pays, des mesures de sécurité sanitaire par un dispositif de contrôle aux frontières sont prises par le gouvernement.

Ces mesures visent le renforcement de la surveillance épidémiolo-

gique pour obtenir en temps utile les données nécessaires à la prise des décisions, la réduction des possibilités d'infection humaine par le virus Ebola, et la létalité due à ce virus par une prise en charge adéquate et rapide des cas, l'adoption

des comportements favorables dans le cadre de la surveillance et de la riposte à une épidémie éventuelle du virus puis la réduction des risques de transmission à travers la manipulation des fluides biologiques des animaux infectés des maladies des déchets hospitaliers.

Cette initiative de prévention sanitaire se doit de renforcer les capacités de préparation d'alerte pour riposter à une éventuelle épidémie d'Ebola. « Les défis énormes caractérisés par la peur et la panique des uns et des autres dues au spectre de la maladie. Cette crise sanitaire constitue une occasion pour mesurer la capacité de notre système de santé à réagir face à une éventuelle épidémie », lit-on dans le document de presse des différentes parties.

Une augmentation du personnel soignant s'effectue aux ports et aéroport des Comores avec un dispositif spécial visant à surveiller l'entrée des passagers afin de prévenir et intervenir face à toute sorte de maladie. Le représentant de l'OMS Diarra Abdoulaye, a salué cette proactivité du gouvernement comorien par rapport à la mise en place de ce dispositif, qui est un matériel qui sert à faire la prise de température-systématique de tous les passagers à leur descente de l'avion en Union des Comores, qui entre dans le cadre de la préparation du pays en cas d'éventuels risques d'épidémie. Pour rappel ces mesures sont en vigueur depuis le 1er octobre dernier.

Kamal Gamal



Mise en place des mesures préventives contre le risque Ebola.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le rapport spécial du GIEC est lancé

C'est le 7 août 2019 que le 50^e Comité du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC 50) a adopté le résumé à l'intention des décideurs du Rapport spécial sur le changement climatique et les terres (SRCCL) et a accepté le rapport sous-jacent.

La SRCCL représente le tout premier aperçu complet de l'ensemble du système climat-terre, abordant les terres en tant que ressource essentielle, la désertification et la dégradation des sols, la sécurité alimentaire et les réponses apportées aux changements climatiques et aux changements climatiques. Le nom officiel de la SRCCL est « Changements climatiques et terres: rapport spécial du GIEC sur les changements climatiques, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres ».

C'est le secrétaire général du

ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement M. Daniel Ali Bandar, qui a présenté aux participants les grandes lignes de ce rapport en présence de plusieurs autorités nationales et du staff du système des Nations-Unies dans notre pays ainsi que du représentant de la FAO dans notre zone. Ce dernier est intervenu pour montrer l'impact des changements climatiques au niveau de l'agriculture et l'importance de la prise en compte des études scientifiques dans les prises de décision.

Pour rappel, ce rapport a été préparé par 107 experts de 52 pays comprenant 15 auteurs principaux de coordination (ALC), 71 auteurs principaux et 21 éditeurs de revues. Il s'agit du premier rapport du GIEC dans lequel une majorité des auteurs viennent de pays en développement, les femmes représentant 40% des CLA. Le rapport comprend plus de 7 000 références citées. L'équipe du rapport a examiné plus de 28 275 commentaires d'experts et de gouvernements, dont 3 043 sur le projet final.



Participants au lancement du rapport du GIEC.

Le GIEC a été créé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) afin d'évaluer de manière globale, objective, ouverte et transparente les informations scientifiques, techniques et socioéconomiques utiles à la compréhension du changement climatique induit par l'homme, ses impacts potentiels et les options d'adaptation et d'atténuation.

Le GIEC est un organisme intergouvernemental et scientifique com-

posé de 195 pays membres. Il n'entreprend pas de nouvelles recherches ni ne surveille les données relatives au climat; au lieu de cela, il procède à des évaluations de l'état des connaissances en matière de changement climatique sur la base de publications scientifiques et techniques publiées et revues par des pairs.

Le rapport spécial du GIEC a été officiellement lancé chez nous, le mardi 8 octobre, dans une cérémonie présidée par le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de

l'Environnement M. Moustadroine Abdou en partenariat avec le PNUD et la FAO. Ce rapport sans précédent présente l'état des sols de la planète et la façon dont leur exploitation par les humains les affecte et bouleverse le climat. Dans son allocution en langue nationale le ministre a tenu à insister que pour combattre le changement climatique, l'apport de tous est nécessaire, vu l'ampleur du phénomène.

Mmagaza

DON JAPONAIS

Le Japon appuie la réhabilitation des maternités de Sima et Pomoni à Anjouan

Le 08 octobre dernier, les gouvernements comorien et japonais ont procédé à la signature du projet d'appui à la réhabilitation des maternités des districts sanitaires de Sima et de Pomoni dans l'île d'Anjouan. Cette convention de près de 28 millions de francs comoriens entre dans le cadre du programme de coopération financière intitulé « Aide sous forme de don aux microprojets locaux contribuant à la sécurité humaine (APL) ».

C'était à la demande de l'ONG CAP d'Anjouan en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) à Madagascar et aux Comores que le Japon a décidé de financer le projet de réhabilitation

des deux maternités de Sima et de Pomoni. La signature du contrat a eu lieu à Moroni le 8 octobre dernier entre le gouvernement comorien et celui du Japon. Ce dernier a financé le projet à hauteur de 57.085 euros, soit l'équivalent de 28 millions de nos francs. « En Aout lors du passage du directeur Pays basé à Madagascar, nous avons organisé une visite de terrain conjointe avec le ministère de la Santé dans l'île autonome d'Anjouan pour faire le suivi de la mise en œuvre du programme pays Comores et UNFPA. La recommandation de la réhabilitation des ces maternités est issue de cette visite », a rappelé Mamadou Boina Maecha, représentant de l'UNFPA qui dit saisir cette occasion pour saluer la coopération japonaise et

ceux qui ont travaillé pour le processus d'élaboration de ce projet.

Ce dernier dit être « persuadé que la réalisation de ce projet ajoutée aux apports des autres partenaires au développement y compris l'UNFPA constitue une base solide qui sera consolidée chaque année pour atteindre l'objectif transformateur de Zéro décès maternel évitable d'ici 2030 ».

De son côté Ito Yorio, chargé d'affaires de l'Ambassade du Japon

a dit constater que l'élargissement de l'accès à la Santé constitue une des priorités dans la coopération japonaise vis-à-vis de l'Union des Comores, tout en rappelant l'entretien au sommet du 31 août entre le premier ministre japonais Shinzo ABE et le président comorien Azali Assoumani en marge de la septième conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique la TICAD7 qui a eu lieu à Yokohama du 28 au 30

août au Japon. « Le gouvernement japonais est toujours disposé à développer les relations bilatérales avec les Comores pour contribuer à l'émergence du pays. Ainsi le Japon est résolu d'accompagner les autorités comoriennes et le peuple dans leurs efforts pour améliorer les services de base dans le domaine de la Santé publique » a-t-il affirmé.

Kamal Gamal



Chargé d'Affaire de l'ambassade du Japon.






Avis de Recrutement

Institution : La Mutuelle d'Épargne et de Crédit Komor -Moroni (Meck-Moroni)

Poste à pourvoir : Agent de Financement Islamique (prospection des opportunités d'affaires avec les bénéficiaires et gestion de portefeuille de financements)

Forme et Durée du contrat : CDD, 2 ans renouvelable

Unité : Unité de Gestion, Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat des Jeunes aux Comores (YES-COM)

La Mutuelle d'Épargne et de Crédit Komor -Moroni (Meck-Moroni) a obtenu un financement sous forme de prêt d'un montant de 2,65 millions de dollars américains et d'une subvention d'un montant de 0,25 million de dollars américains de la part du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) du Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID) dans le but de financer un projet d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes. **Une partie des sommes accordées sera allouée à la mise en place de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) qui a besoin de deux**

(2) agents ayant des compétences en finance islamique.

Avis de recrutement détaillé sur la page facebook Meck Moroni officiel : <https://www.facebook.com/Meck-Moroni-officiel-250329475310910/>

Date limite de dépôt des dossiers : au plus tard le 21 octobre 2019

Dépôt en main propre à l'adresse suivante :

A l'attention du Directeur de Projet YES-Com
Secrétariat de la Mutuelle d'Épargne et de Crédit ya Komor-Moroni
B.P 877 Moroni, Route de la Corniche, Ngazidja
Union des Comores

OU

Par E-mail à l'adresse suivante : mouhssinenassur2016@gmail.com

FOOTBALL, TOURNOI INTERDISTRICTS DE NGAZIDJA

Ntsaweni occupe le sommet du podium (3-2)

La coordination des Districts de Ngazidja a mis fin à l'édition 2019 de son tournoi inter-district, tenue à Moroni le mardi 8 octobre dernier. Après un duel rythmé et plein de suspense, Ntsaweni s'impose face à Mkazi (3-2). Les buteurs de ce dernier sont Soifoini (5e) et Dahalani (56e). Ceux des vainqueurs s'avèrent Okoche (doublet) et Djalim (64e). La prestation des deux adversaires illustre un niveau, apte à rivaliser les concurrents de D2.

Traditionnellement, avant la reprise du championnat, la coordination des Districts de Ngazidja organise un tournoi inter-districts. L'édition 2019 s'est déroulée au stade de Moroni, le mardi 8 octobre dernier. Elle avait opposé le district du Nord-est, représenté par Union Sportive de Ntsaweni au leader du district Centre-Moroni, Kaz club de Mkazi. Plus de 2000 spectateurs ont suivi avec enthousiasme ce face-à-face bien rythmé et plein de suspense.

A la 5e minute, Soifoini Ibrahim ouvre le score pour Mkazi (5e, 1-0). La réaction des Ntsaweniens fut foudroyante. Une minute après, Okoche Mohamed Ahamada a remis les pendules à l'heure, suite à un penalty (6e, 1-1). A la 14e minu-



Ntsaweni fête la Coupe.

te, Zaidou Abdourahmane de Kaz club rate le but de l'écart. Son penalty est repoussé par le poteau. Avant de rejoindre les vestiaires, le même Okoche aggrave le score (31e, 2-1).

A la reprise, si à la 48e, Zakaria n'avait pas confondu vitesse et précipitation, le score aurait été à égalité. Quelques minutes plus tard, une longue enjambée d'environ 33 mètres de Djalim Mohamed lui a permis de briser les ambitions de Kaz club (64e, 3-2). Le temps n'at-

tend pas l'égalisation, l'arbitre ordonne la fin de la finale en faveur de Ntsaweni. Les deux entraîneurs ont salué la prestation des équipes.

Nourdine Ali Mzitrani de l'Union Sportive de Ntsaweni est content : « Une bonne finale. Les consignes ont été respectées, c'est l'essentiel. Nous avons gagné. J'explose de joie. On était dominé en 1ère période. Mais par la suite, nous avons pris des risques. De belles occasions ont été créées. Ainsi,

on a fini par asphyxier l'adversaire. Kaz club et nous, sommes promus récemment en D2. Je pense que nous avons presque le même niveau de jeu. Nous sommes prêts pour défier la nouvelle catégorie. Je n'aime pas commenter un arbitrage ».

Ahmed Ali Sougou de Kaz club se montre réaliste : « C'était un bon match, même si la victoire nous a échappé. On a été mené. Dans les vestiaires, nous avons revu les erreurs. En 2e période, les joueurs

ont montré du caractère. Les consignes ont été respectées. On a remonté le score. Comme une finale nécessite absolument un vainqueur, les adversaires ont gagné. Je reconnais notre défaite. Mais, nous avons retenu bien des choses positives, qui nous serviront en D2. Les matches amicaux mûrissent et contribuent à l'harmonisation des gestes techniques. Je suis prêt pour aborder la nouvelle compétition. L'arbitrage est ce qu'il est ».

Bm Gondet

Participants, promus en D2,

Aigles noires de Mohoro
Alizée fort de Salimani-Hambu
Amitié de Nyumamilima-Bwanku
Fc Malwuni de Washili
Kaz club de Mkazi
Onze Pouzzolanes Sport de Mbachile
Union sportive de Ntsaweni
Victoire club de Simbusa-Badjini

Trophées

1er : Coupe, 2 ballons et 35.000f
2e : 2 ballons et 35.000f
3e à 8e : 1 ballon et 35.000f, chacun

Partenaires : Commission des arbitres, Fédération, Ligue, Magasin Houssalam et Union des Clubs de Moroni

VENTE AUX ENCHERES

Extrait du cahier des charges en exécution du jugement N°14/13 du 27/06/2013, rendu par le Tribunal de Première Instance de Moroni, lequel jugement ayant la formule exécutoire en date du 17 avril 2015.

DÉROULEMENT DES ENCHÈRES

L'adjudication sera faite au plus offrant enchérisseur. Elle aura lieu en un lot.

HUISSIER DE JUSTICE

Maître Bassam CHEIKH, Huissiers de Justice à Moroni Dar-Sa'anda, tél 348 72 48

MISE A PRIX DE LA PROPRIÉTÉ CITÉE**Lot:**

La propriété dite «BOINA FOUMOU» sise à Hadoudja-Moroni, Ngazidja, Union des Comores d'une contenance déclarée de quatre vingt et un ares et zéros centiares (81 A 00 Ca), immatriculée par Madame SAKINA JOSO, suivant réquisition N° 3058-DLA dépôt vol 15 No 20 du 03/12/2004: la somme de **Cinquante et un millions cent soixante quatre mille sept cent trente trois francs comoriens (KMF 51 164 733) OUTRE LES FRAIS ET AUTRES ACCESSOIRES ;**

BÉNÉFICIAIRE DE LA VENTE AUX ENCHÈRES

EXIM BANK COMORES, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de 1 000 000 000 KMF dont le siège social est à Moroni, Place de France, immatriculée au Registre du Commerce de Moroni en date du 05 décembre 2007 sous les N°178/07 du registre chronologique et N°3346-B-07 du registre analytique ; et sous le registre des banques et établissements financiers agréés sous le numéro 2007-005/AG/B

LES DEBITEURS

Monsieur AHAMADA ISSIMAILA, commerçant né le 31 décembre 1960 à Mkazi et demeurant à Moroni-Hadoudja, porteur du passeport n°07BB68736 ;
Madame SAKINA JOSO, née le 18 Mars 1964 à Marovato-Majunga et demeurant à Moroni, portant le passeport n°04BB104441.

JOUR DE LA VENTE

Samedi 26 octobre 2019 à 13h:00 à l'office Notarial Moingaza Hadji de Maitre Moingaza HADJI, sis à Ambassadeur- (derrière Magasin Ibrahim Mze), tél +269 346 53 56 ou 339 25 95

GARANTIE À FOURNIR PAR L'ADJUDICATAIRE

Avant de porter les enchères, toute personne qui désire acquérir la propriété doit déposer une **caution représentant 10% du montant de la mise à prix** par chèque bancaire certifié libellé au nom d'Exim Bank Comores S.A auprès de cette dernière.

La caution lui sera restituée, faute d'être déclaré adjudicataire.

Si l'adjudicataire est défaillant, la somme versée ou la caution apportée est acquise aux créanciers participant à la distribution après déduction des frais de la nouvelle vente.

Toute personne qui désire acquérir la propriété peut se faire représenter par son avocat ou un mandant détenant une procuration authentifiée par un notaire.

FRAIS DE POURSUITES

L'adjudicataire devra payer au notaire, en sus de prix d'adjudication et **dans les 8 jours suivant l'adjudication** tous les frais pour parvenir à la vente et préalable à celle-ci, soit ceux de poursuites de vente, ceux de l'huissier de justice, soit du présent cahier des charges et de son dépôt, de tous procès-verbaux de dire, ceux de publicité et d'autres d'après la taxe qui en aura été faite et dont le montant sera annoncé publiquement lors de l'ouverture des enchères.

Le principal de l'acquisition devra être payé au plus tard **dans les 20 jours suivant le prononcé de l'adjudication**. A défaut de ce paiement, ce prix produira les intérêts au taux 5% à compter du jour de l'adjudication sans mise en demeure préalable et sans préjudice à l'exigibilité.

Le Procès-verbal d'adjudication ne pourra être délivré par le Notaire qu'après justification du paiement desdits frais.

Maitre IBRAHIM MZE Nadjati

Avocat à la Cour

Place de France, B.P 2189

Moroni Comores

Tel : 00269 327 91 56/444 91 56

nadjatiavocatcomores@gmail.com

HOMMAGE À SAÏD AHMED BEN AHMED AL BADAOUÏ

Un nonagénère devenu aveugle mais illuminé par le Secretum secretorum

Said Ahmed ben Ahmed Al Badaoui, connu sous le nom de Mouigni Baba est un prodigieux invité. Il est le petit fils de feu Habib Soilih (que la bénédiction de Dieu soit sur lui), un comorien qui a vécu à Zanzibar pendant plusieurs années et qui a enseigné l'Islam à plusieurs générations de l'Afrique de l'Est.

À chaque fois où il se rend aux Comores, dans la plupart des cas pour assister à la commémoration annuelle d'Al Habib Omar Ben Soumeyt (que la bénédiction de Dieu soit sur lui), il raconte toujours son attachement envers les comoriens et surtout à l'Imam feu Foundi Saïd Abdallah ben Saïd Ahmed Mhadji (que la bénédiction de Dieu soit sur lui), natif de Moroni, décédé en 2010. Ce fut un nonagénère devenu aveugle mais illuminé par le Secretum secretorum (Sirr Al Asrar, le secret des secrets). Il voyait ce que les autres n'apercevait jamais.

Un jour, un an avant sa mort, il demanda à un célèbre couturier de la ville qui est en même temps son

neveu, Foundi Charif Saïd Hassane, natif de Fassi-Mitsamihouli, de lui coudre un "Djuba" (menteau traditionnel) de la part d'un certain Mouigni Baba. Dans son atelier situé en face de la Zawiya Chadhouli de Moroni-Traléni, le couturier effectua son oeuvre et fut payé par Foundi.

Mais, ce dernier exigea au couturier de garder le "Djuba" bien précieusement, jusqu'au jour où un homme appelé Mouigni Baba de Zanzibar viendra le chercher. Quelques années plus tard, Mouigni Baba vint aux Comores, à Itsandra, chez Al Habib Omar Ben Soumeyt. Sans aucune connaissance de ce que lui avait réservé Foundi Saïd Abdallah, avant sa mort, il eut une soudaine envie d'un "Djuba". Il sollicita alors à son hôte, feu Mohamed Anlouï (que la bénédiction de Dieu soit sur lui), de lui en trouver un.

Ce dernier voulait dans un premier temps aller dans un atelier d'Itsandra, mais Mouigni Baba lui conseilla qu'il serait préférable



Said Ahmed ben Ahmed Al Badaoui.

qu'ils aillent à Moroni. Arrivant à la capitale, ils se dirigèrent directement à l'atelier de Foundi Charif Saïd Hassane pour passer la commande. Dans la paperasse, le couturier remarqua le nom de Mouigni Baba ! Il n'en revenait pas. "Comment était-ce possible ?" s'interrogeait-il. Quand il reprit ses esprits, il leur fit le récit de Foundi Saïd Abdallah et lui rendit son

"Djuba", qui était prêt, cela faisait déjà plus d'un an.

Depuis, lorsque Mouigni Baba vient aux Comores, il rend toujours hommage à cet ancien Foundi, qui fut d'ailleurs, de son vivant, un ami proche. Que Dieu nous fasse profiter de cette sagesse.

(Source, Sur les traces de la culture comorienne)

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Marama Hassane

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Salama

VOUS AUSSI,
ADHÉREZ GRATUITEMENT
À NOTRE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

ET PROFITEZ D'AVANTAGES EXCLUSIFS !
(excédents bagages, billets gratuits, cadeaux, etc.)

Plus d'infos dans la rubrique "Salama" sur

 AB Aviation

www.flyabaviation.com